

STG MOULES DE BOUCHOT	ENGAGEMENT	FE01
------------------------------	-------------------	-------------



Groupement des Mytilculteurs sur Bouchot

Organisme de défense et de gestion de la STG « Moules de bouchot »

Code Rural et de la Pêche Maritime – Article L.642-17

LE 144 – 10 rue de la Sauvaie

CS16712 – 35067 Rennes Cedex – France

Syndicat professionnel enregistré à la Mairie de Paris sous le numéro 20834

SIRET 533 553 632 00019

Téléphone 06 25 42 29 68

Courriel gmbouchot@gmail.com

Identification de l'opérateur	
<p>Dénomination :</p> <p>Responsable :</p> <p>Adresse du siège de l'établissement (rattachement SIRET) :</p> <p>Tel :</p> <p>Fax :</p> <p>Courriel :</p> <p>SIRET :</p>	<p>Référent sur la STG « Moules de bouchot »</p> <p>Tel :</p> <p>Fax :</p> <p>Courriel :</p> <p>Adresse de l'établissement (si différente du siège) :</p>
<p>Activité pour laquelle l'opérateur adhère à la démarche STG « Moules de bouchot »</p> <p> <input type="checkbox"/> Naisseur <input type="checkbox"/> Éleveur <input type="checkbox"/> Purificateur <input type="checkbox"/> Expéditeur </p> <p>N° Agrément sanitaire :</p> <p>Possédez-vous une autre société habilitée pour le cahier des charges de la STG moules de bouchot ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, indiquez son N°STG (STGXXXX) </p> <p>Avez-vous une demande d'habilitation en cours pour le cahier des charges STG moules de bouchot pour une autre société ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, indiquez le nom de la société </p>	

Ayant pris connaissance du cahier des charges STG « Moules de Bouchot », je m'engage à :

- respecter les conditions de production et/ou de purification et expédition fixées par le cahier des charges,
- réaliser les autocontrôles et se soumettre aux contrôles prévus par le plan de contrôle,
- accepter de figurer sur la liste des opérateurs habilités,
- informer l'ODG de toute modification le concernant ou affectant ses outils de production, cette information étant immédiatement transmise à CERTIS.
- supporter les coûts liés aux contrôles susmentionnés selon les modalités du GMB.
- mettre à disposition des contrôleurs internes et des auditeurs externes la liste de mes partenaires commerciaux, tant en amont qu'en aval.

Éléments descriptifs de l'outil de production parmi les points suivants :

<i>localisation des sites de captage</i>	
<i>nature des collecteurs utilisés</i>	
<i>localisation des zones d'élevage</i>	
<i>densité des pieux</i>	
<i>conditions de récolte appliquées</i>	
<i>localisation des sites éventuels de stockage</i>	
<i>équipement de nettoyage des moules</i>	
<i>équipement de calibrage des moules</i>	
<i>localisation des sites de purification</i>	

Engagement spécifique des purificateurs et expéditeurs :

- Je déclare disposer d'un Registre d'Etablissement Conchylicole (REC) dûment à jour en application du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène pour l'Expédition et la Purification des Mollusques Bivalves Vivants (GBPH) disponible au CNC, je joins une copie de la fiche de ce REC concernant la traçabilité des produits purifiés et/ou expédiés dans mon entreprise.

- Je déclare ne pas disposer d'un Registre d'Etablissement Conchylicole (REC) en application du GBPH du CNC mais disposer d'un système basé sur les principes HACCP et je joins le descriptif des principes de traçabilité établis en conformité avec ces dispositions internes à mon entreprise.

Le, à,

Signature et cachet